

### DOSSIER D'INFORMATION POUR UNE INSCRIPTION

### **BAC PRO**

# CYBERSECURITE, INFORMATIQUE ET RESEAUX, ELECTRONIQUE

Nom du centre : CEVEDOM

Adresse: 33 rue Molé 97300 CAYENNE

Téléphone: 05 94 28 78 12

Mail: contact.cevedom@gmail.com

RNCP: RNCP37489 FORMACODE(S):

24322/24340/24231/24491/31006

CODE(S) NSF: 255 / 255r / 326

CODE(S) ROME: 11307/I1402/I1305/H2605

# CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS (CFA)

# **ETABLISSEMENT CERTIFIE SUR LA QUALITE DE SES ACTIVITES**

- ORGANISME DE FORMATION (OF)
- CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS (CFA)
- ✓ VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)
- **CENTRE DE BILAN DE COMPETENCES (CBC)**

#### **SOMMAIRE**

1.	Votre	formation	3
	1.1	Le programme	3
	1.2	Le métier & les débouchés	4
	1.3	Rémunération	5
	1.4	Le planning	6
	1.5	Le lieu de ma formation	7
	1.5.1	Le plan d'accès	7
	1.5.2	Environnement du centre	7
	1.6	Le(s) référentiel(s)	8
2.	. L'orga	anisation administrative	9
	2.1	Le formulaire de préinscription	9
	2.2	La liste des pièces à fournir	10
	2.3	Les délais et procédures de traitement de votre dossier	11
	2.4	Après la validation de ma préinscription, les modalités de contractualisation	12
	2.4.1	Comment s'inscrire à une formation CEVEDOM ?	12
	2.4.2 au ce	Que dois-je faire après l'acceptation de ma candidature par téléphone ou courrier ou directementre de formation ?	
	2.4.3	Comment modifier une convention de formation ?	12
3.	Les d	roits et devoirs, les aides respectifs	13
	3.1	Les droits et devoirs des apprenants	13
	3.1.1	En entreprise :	13
	3.1.2	Au CFA :	14
	3.2	Les obligations des entreprises d'accueil	15
	3.2.1	Les obligations de l'employeurs	15
	3.2.2	Les obligations du maitre d'apprentissage	15
	3.3	Les obligations des CFA	16
	3.4	Les aides	17
	3.4.1	Pour l'apprenti	17
	3.4.2	Pour l'employeur	17

#### 1. VOTRE FORMATION

#### 1.1 LE PROGRAMME

2022



#### BAC PRO - SYSTÈMES NUMÉRIQUES

EN ALTERNANCE



#### Prochaines sessions:

Accessible toute l'année en 3 JOURS MIN. UNE FOIS L'ACCORD DE L'ENTREPRISE.

#### PROGRAMME:

#### Options:

Option A :Sûreté des infrastructures de l'habitat et du tertiaire (SSIHT)

Option B: Audiovisuels, réseau et équipements domestiques (ARED)

Option C: Réseaux informatiques et systèmes communicants (RISC)

Période d'intégration : Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Objectif: An alyser un système numérique; Préparer, installer, mise en service, maintenance d'un système numérique.

Prix : Gratuit.

Prérequis : Ouvert aux titulaire d'un DNB, CFG, CAP ou BEP.

Modalité d'accès / de formation : Test de positionnement ainsi qu'un entretien est nécessaire. Présentiel.

Accessibilité Aux PSH: Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

Validation: Baccalauréat

Professionnel Métiers des systèmes numériques. Possibilité de validation par Unité.

Durée: 2 ans ou moins en fonction du profil

Financement : Pris en charge par 1'OPCO.

Unité 11 - Mathématiques

Unité 11 — Sciences physiques et chimiques

Unité 2 — Analyse d'un système numérique

Unité 31 — Situations de travail spécifiées et réalisées en milieu professionnel

Unité 32 — Préparation, installation, mise en service, maintenance d'un système numérique

Unité 33 — Economie-gestion

Unité 34 — Prévention, santé, environnement

Unité 4 — Langue vivante étrangère

Unité 51 — Français

Unité 52 — Histoire Géographie & enseignement moral et civique

Unité 6 — Arts appliqués et cultures artistiques

Unité 7 — Education physique et sportive

Unités Facultatives :

Unité facultative 2 — Education physique et sportive

Unité facultative 3 — Mobilité

Période en entreprise : Elle est définie dans le planning de l'apprenti et prend en comptes les besoins de l'entreprise et de la formation.

Session de validation : La session de validation pour le BAC est généralement organisée fin mai, résultat fin juin.

#### Moyens pédagogiques :

Formateurs capacitaires, professionnels du secteur, utilisation d'outils informatiques, QCM, vidéoprojecteur, supports de formation délivrés au apprenants, ...

#### 1.2 LE METIER & LES DEBOUCHES

#### BAC PRO - SYSTÈMES NUMÉRIQUES

#### EN ALTERNANCE

#### Description générale

Le/la titulaire du baccalauréat professionnel SYSTÈMES NUMÉRIQUES (SN) est un(e) technicien(ne) capable d'intervenir sur les équipements et les installations exploités et organisés sous forme de systèmes interconnectés, communicants et convergents, de technologie numérique, des secteurs grands publics, professionnels et industriels. Il/elle intervient sur le réseau d'énergie dans la limite de ses compétences et participe au service client en complémentarité des services commerciaux.

Le baccalauréat professionnel SN aborde, dans ses trois options, l'ensemble des compétences professionnelles permettant au technicien d'exercer les activités liées à la préparation, l'installation, la réalisation, la mise en service et la maintenance préventive, corrective et curative (diagnostic, dépanhage et réparation).

L'ensemble des options du Bac Pro systèmes numériques permet aux élèves de se familiariser avec une spécialisation sur l'habitat -L'audiovisuel et la conception de systèmes d'éclairages intelligents. Ou, les réseaux de télécommunications publics ou dédiés pour une entreprise.

#### LES OPTIONS:

Option Sûreté des infrastructures de l'habitat et du tertiaire (SSIHT) :

Spécialisé dans la mise en place des alarmes, de système de sécurité de la lutte contre l'incendie ou encore la sécurité des infrastructures avec dispositifs de surveillance. Les élèves qui sélectionnent cette option seront notamment en mesure de travailler sur des systèmes domotiques.

Option Audiovisuels, réseau et équipements domestiques (ARED):

Forme les élèves à concevoir un réseau domotique dans la gestion des énergies et des systèmes électrodomotique pour un habitat ou une entreprise qui exerce dans l'audiovisuel ou le multimédia.

Option Réseaux informatiques et systèmes communicants (RISC) :

Elle concerne les élèves ayant une sensibilité dans les réseaux de télécommunications : téléphonie mobile ou encore réseau spécifique pour une entreprise.

#### LE BAC

Le Bac professionnel, est un diplôme national qui s'obtient généralement en trois années après la classe de la 3e, ou en 2 anss après un CAP ou un BEP. Le Bac pro est un diplôme de niveau IV.

Voici les trois années d'études que vous effectuerez généralement : seconde professionnelle, première pro et terminale pro.

Au cours de leur cursus, les élèves aborderont également des enseignements basés sur la maîtrise des techniques professionnelles propres à leur spécialité. Cet enseignement professionnel est différent selon la mention du bac pro.

Les bac pros se préparent dans des lycées professionnels privés ou publics, dans les centres de formation des apprentis (CFA) ou dans des Maisons familiales rurales (MFR).

#### LISTE DES MÉTIERS ACCESSIBLES

- ⇒ Technicien de maintenance
- ⇒ Technicien audiovisuel
- ⇒ Technicien sécurité alarme
- ⇒ Installateur en télécommunication
- ⇒ Game designer
- ⇒ Automaticien
- ⇒ Depaneur informatique
- ⇒ CIMENTIER

#### FORMATION SIMILAIRE

⇒ BAC PRO Réalisation de produits imprimés

#### POURSUITE D'ETTIDE

⇒ BTS Systhèmes numériques

#### PASSERELLE

En validant ce BAC PRO vous pourrez directement intégrer la vie active ou poursuivre vos études



#### 1.3 REMUNERATION

L'apprenti perçoit un salaire qui correspond à un pourcentage du SMIC (salaire minimum légale en France).

Ce pourcentage évolue en fonction de l'âge de l'apprenti et de son ancienneté dans l'entreprise.

Cette grille est donnée à titre indicatif, les valeurs sont arrondies et les taux de rémunération changent en fonction de l'inflation. Ce tableau est mis à jour sur le site suivant : <a href="https://droit-finances.com/salaries/guide-salaries/1739-salaire-d-un-apprenti-les-salaires-minimum/">https://droit-finances.com/salaries/guide-salaries/1739-salaire-d-un-apprenti-les-salaires-minimum/</a>

want 18 ans	18-20 ans 43% du SMIC	21-25 ans 53% du SMIC		
172,00€	751,00 €	926,00 €		
	Rémunération de l'apprenti pa	r mois la 2 <sup>e</sup> année		
want 18 ans	18-20 ans	21-25 ans		
9% du SMIC 581,00 €	51% du SMIC <mark>891,00 €</mark>	61% du SMIC 1 066,00 €		
	Rémunération de l'apprenti pa	r mois la 3 <sup>e</sup> année		
vant <mark>18 ans</mark> 5% du SMIC	18-20 ans 67% du SMIC	21-25 ans 78% du SMIC		
961,00 €	1 171,00 €	1 363,00 €		

Un simulateur vous permettra de mieux comprendre cette grille :

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/simulateur-alternant/etape-1

#### 1.4 LE PLANNING

HEURES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8 h					
9 h					
10 h	Entreprise	Entreprise	Entreprise	CFA	CFA
11 h					
12 h					
13h					
14h	Pause	Pause		Pause	Pause
15h					
16 h	Entreprise	Entreprise		CFA	CFA
17 h					
18 h					

#### 1.5 LE LIEU DE MA FORMATION

Une convocation par mail et téléphonique vous confirmant l'adresse du centre de formation et les horaires est envoyée au moins une semaine avant le début de la session.

#### 1.5.1 LE PLAN D'ACCES

Le centre de formation ou aura lieu les cours est situé au 33 rue Molé à Cayenne



#### 1.5.2 Environnement du centre

CEVEDOM est situé en Amerique du sud, en Guyane Française plus précisement dans la capitale au centre ville de Cayenne.

- Transport : A proximité immédiate du Centre de la VAE, la gare routiere qui desert toutes les communes entre Cayenne et Saint-Georges mais aussi entre Cayenne Saint-Laurent, stations de taxi (Place du Coq, Place des Palmiste).
- Hébergement : Central hotel, Hotel Amazonia et de nombeux Airbnb
- Restauration : Le bamboo, La taverne, Kaz Mimi, Macdonald's.
- Lieux touristiques et culturels : Musée Départemental et bibliothèque Alexandre
   FRANCONIE, Office de Tourisme, Enseigne MO KONTAN TO CAYENNE au fort Cérépou.
- Administration : Mairie, Collectivité Territoriale, hotel de police, diverses banques (BNP, BRED, LA POSTE, CREDIT MUTUEL).
- Lieu de santé : Pharmacie, Médeciens, Laboratoire Bio Soleil, le Centre Hopitalier Andrée ROSEMON.

1.6 Le(s) referentiel(s)

Qu'est-ce qu'un référentiel?

À la périphérie de l'activité formative, et en accompagnement des actions de formation, s'est

développé, au cours des trois dernières décennies, un ensemble d'instruments de différentes

natures partageant l'appellation de « référentiels ».

Issus, à l'origine, de la sphère de la formation professionnelle, ces référentiels se déclinent en

référentiels de métier, référentiels d'activités, référentiels de situations, référentiels de compé-

tences, référentiels de formation, référentiels de validation. Chacun de ces référentiels est censé

avoir un impact sur le contenu et les modalités de mise en œuvre de l'activité formative. Nous

ne discuterons pas ici des effets de ces instruments sur la conception, l'organisation et la con-

duite des formations ; notre intérêt portera sur l'émergence et l'élaboration de ces nouveaux

outils en tant qu'elles témoignent d'une évolution des rapports entre les différents acteurs du

champ de la formation.

Votre référentiel est téléchargeable sur notre site, à la page :

https://cfa.cevedom.com/bac-pro-realisation-de-produits-imprimes

8

#### 2. L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

#### 2.1 LE FORMULAIRE DE PREINSCRIPTION

IDENTIFICATION DU BENEFICIAIRE				AUTRES INI	AUTRES INFORMATIONS					
NOM:				Niveau d'études : Souhait de mobilité à l'international ? :						
Prénom :			Stage à prévoir	Stage à prévoir :						
Adresse:				Dernier emploi	Dernier emploi :					
Complément :					Total d'expérience professionnelle :					
Ville:			Code postale	NIVEAU D'E	NIVEAU D'ETUDE DU BENEFICIAIRE					
Tél.1: Tél 2:			Niveau d'étude	Niveau d'études :						
Mail:	Mail:			Diplôme 1 :	Diplôme 1 :					
N° sécu. Socia	N° sécu. Sociale :			Autres diplômes	diplômes :					
N° Pôle Empl	oi:			Formation(s) su	Formation(s) suivie(s):					
Date de naissa	nce:			AUTOEVALU (notez-vous v			_			
Lieu de naissa	nce :			Rapidité de		Dur	Durée d'1 séance			
				compréhension			seul(e):			
MOTIVATION DU BENEFICIAIRE				Calcul mental			Mémoire :			
Situation professionnelle :			Raisonnement logique:		Aut	Autre :				
Objectif professionnel:			Savoir-être :			Savoir-faire:				
Date souhaitée d'entrée en formation :				RESUL	RESULTAT DU TEST DE POSITIONNEMENT (noté par CEVEDOM de A à E)					
Disponibilités :			Mathématiques	Mathématiques :		Bureautique :				
Durée formation souhaitée :	on max.			Français :		Comptabilité / Gestion :				
Capacite financière :			IDENTIFICA	IDENTIFICATION DU FINANCEUR						
Montant CPF : €			Type de financeur :	-						
CONTRAINTES				Dénomination :						
Transport :	Voiture □ ; Bus □ ; 2 roues □ ; Autre □ :		Représenté par (nom & prénom):	* *						
Garde d'enfant	Voiture □ ; Bus □ ; 2 roues □ ; Autre □ :			Adresse:	Adresse:					
Travail :	H. variables □ ; Finis à : ; Autre □ :			Complément :	Complément :					
Situation de handicap:	Oui □ ; Non □			Ville:	Ville:		Code postal:			
Autres contraintes :				Tél 1 :			Tel 2 :			
Demande de mise en place d'un échéancier :				Mail:						
J'ATTESTE QUE LES INFORMATIONS CI-DESSUS SONT EXACTES DATE ET SIGNATURE :				N° Sécurité soci	ale:					
				N° d'identificati structure :	N° d'identification de la structure :					

#### 2.2 LA LISTE DES PIECES A FOURNIR

Les documents à joindre impérativement à votre dossier :

- CV avec photo d'identité;
- Lettre de motivation s'adressant à une entreprise ;
- Photocopie des 3 derniers bulletins de notes de la dernière classe fréquentée ;
- Photocopie des diplômes possédés ;
- Photocopie de la carte vitale ou l'attestation de sécurité sociale ;
- Photocopie du certificat de recensement et de la journée d'Appel de la préparation à la défense (pour les personnes nées à partir du 05 Janvier 2004) ;
- Photocopie de la carte d'identité / carte de séjour ;
- Une dispense de sport totale pour les candidats inaptes.
- 1 dispense de sport totale pour les candidats inaptes.

Nous garantissons la confidentialité des informations que vous communiquez. Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous avez à tout moment la possibilité d'avoir accès à ces informations, de les faire rectifier ou détruire.

#### 2.3 LES DELAIS ET PROCEDURES DE TRAITEMENT DE VOTRE DOSSIER

L'instruction du dossier de d'admission est rapide. En deux jours minimum une première réponse concernant la faisabilité de l'inscription est donnée au candidat sur la base du formulaire de préinscription transmis, sous réserve que toutes les pièces soient fournies.

Téléchargement du formulaire de préinscription sur la page :

https://cfa.cevedom.com/bac-pro-realisation-de-produits-imprimes

La décision définitive intervient après le respect des étapes de l'instruction indiquées cidessous :

- Une vérification administrative est d'abord réalisée, notamment avec la vérification des pièces nécessaires à l'inscription;
- Un dossier d'admission permettant une analyse partagée de l'opportunité de l'inscription sera élaboré avec le candidat pour instruction et prise de décision.
- Une évaluation du niveau de l'apprenant au regard du référentiel sera effectuée avec le centre de formation et, si possible, avec l'entreprise d'accueil;

L'instruction s'achève avec la décision d'inscription prise en concertation avec l'entreprise ou uniquement par le CFA si l'entreprise d'accueil n'a pas encore été trouvée.

L'étude personnalisée concernant l'inscription définitive peut être effective en trois jours minimum en fonction des disponibilités de l'entreprise d'accueil pour finaliser le dossier et convenir des modalités particulières.

L'entrée en formation est effective une fois les modalités d'inscription bouclé, la formation débute à la suite de la décision d'inscription tout au long de l'année.

Rappel: une formation en alternance peut commencer sans avoir trouvé l'entreprise d'accueil, mais le contrat d'apprentissage ne sera effectif qu'avec la signature d'un contrat de travail avec l'entreprise. L'idéal est de mener de front la recherche d'un employeur et l'inscription dans un organisme de formation.

## 2.4 APRES LA VALIDATION DE MA PREINSCRIPTION, LES MODALITES DE CONTRACTUALISATION

#### 2.4.1 COMMENT S'INSCRIRE A UNE FORMATION CEVEDOM?

Vous pouvez vous inscrire à une formation CEVEDOM :

- Par téléphone : 0594-28-78-12, le lundi de 15h à 18h, du mardi au vendredi de 8h00 à
   12h et de 15h à 18h :
- Par courrier électronique à : contact.cevedom@gmail.com.
- Via le site Internet <a href="http://cfa.cevedom.com">http://cfa.cevedom.com</a> ou <a href="https://of.cevedom.com">https://of.cevedom.com</a>;

2.4.2 QUE DOIS-JE FAIRE APRES L'ACCEPTATION DE MA CANDIDATURE PAR TELEPHONE OU COURRIER OU DIRECTEMENT AU CENTRE DE FORMATION ?

Dès l'inscription validée par nos services, vous serez invité(e) après confirmation par téléphone ou mail à récupérer à notre centre de formation ou par téléchargement mail une convention ou un contrat de formation.

Tous nos documents sont dématérialisés : convention, convocation, facture, feuille de présence... Nous vous les adressons par e-mail et en version papier à la demande. Les factures et attestation de présence sont disponibles au plus tard une semaine après la fin d'une formation. Si toutefois un retard intervenait il vous revient de nous demander ces documents au plus tôt par tout moyen permettant une traçabilité de votre demande.

#### 2.4.3 COMMENT MODIFIER UNE CONVENTION DE FORMATION?

Avant signature ou dans les sept jours suivants, une convention de formation peut être modifiée après accord consensuel. Pour toute demande de modification de convention, vous pouvez contacter notre centre directement par téléphone, en présentiel ou par mail ou formulaire. Nous ferons les modifications acceptées par les différentes parties prenantes, et vous adresserons par mail une nouvelle convention de formation.

#### 3. LES DROITS ET DEVOIRS, LES AIDES RESPECTIFS

#### 3.1 LES DROITS ET DEVOIRS DES APPRENANTS

#### 3.1.1 EN ENTREPRISE:

Il a un contrat ne dépassant pas les 35h par semaine (le temps de formation étant compris dans ce volume d'heure)

Il est salarié au sein de son entreprise ainsi il doit effectuer le travail confié par l'employeur.

Il a les mêmes droits que les autres salariés et acquière 2.5 jours de congés payés par mois minimum soit 5 semaines par an, bénéficie de la protection maladie, maternité, accident du travail

Son salaire doit lui être versé en temps et en heure (par exemple : mensuellement à date fixe) cf. : la rémunération n'est pas soumise aux cotisations salariales ainsi son salaire brut est égal à son salaire net. De plus Il est exonéré d'impôt sur le revenu dans la limite du montant annuel du SMIC.

L'apprenti doit respecter les horaires de l'entreprise

L'apprenti doit respecter le règlement intérieur de l'entreprise

En cas de non-respect des règles du travail l'apprenti pour faire appel à un médiateur et ou au conseil des prud'hommes

#### 3.1.2 AU CFA:

#### Il s'engage:

- À suivre les cours théoriques au sein du CFA en fonction du planning définit en accord avec l'entreprise.
- Réaliser les examens prévus en fin de contrat.
- Respecter les horaires de formation du CFA.
- Informer et justifier ses absences et retards.
- Respecter les règlements intérieurs du CFA.

#### 3.2 LES OBLIGATIONS DES ENTREPRISES D'ACCUEIL

#### 3.2.1 LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEURS

- Choisir la personne qui accompagnera l'alternant au sein de l'entreprise dans l'acquisition des savoir-faire (maître d'apprentissage). Il doit s'agir d'un salarié de l'entreprise volontaire, qui justifie d'une expérience professionnelle significative dans une qualification en rapport avec l'objectif de professionnalisation visé par le salarié.
- L'employeur doit également effectuer la déclaration préalable à l'embauche auprès de l'URSSAF.
- Définir avec le salarié et l'organisme de formation quelles seront les modalités pratique de la formation, notamment l'emploi du temps.
- L'employeur est tenu d'assurer dans l'entreprise une formation pratique de l'apprenti en lui confiant des tâches et des postes de travail permettant l'exécution de travaux formateurs conformes à une progression annuelle définie par les entreprises et le centre d'apprentissage.
- Il doit prendre part aux activités destinées à coordonner la formation en centre et celle délivrée en entreprise.

#### 3.2.2 LES OBLIGATIONS DU MAITRE D'APPRENTISSAGE

- Être titulaire du diplôme (ou équivalent) relevant du même domaine que celui de l'apprenti et justifiant de 2 années d'exercice d'une activité professionnelle en relation avec la qualification visée par le diplôme ou le titre préparé (ou titulaire d'un diplôme inférieur mais justifiant de 3 années d'expérience à son poste).
- Chaque maître d'apprentissage ne forme pas plus de deux apprentis ou de deux élèves de classe préparatoire au maximum.

#### 3.3 LES OBLIGATIONS DES CFA

- Accompagner les candidats dans la recherche d'un employeur ;
- Informer les apprentis de leurs droits et devoirs ;
- Accompagner les apprentis en rupture dans la recherche d'un nouvel employeur ;
- Accompagner les apprentis ayant interrompu leur formation et ceux n'ayant pas, à l'issue de leur formation, obtenu de diplôme ou titre à finalité professionnelle ;
- Aider les apprentis à résoudre leurs difficultés d'ordre social et matériel
- Favoriser la diversité :
- Encourager la mixité des métiers et l'égalité professionnelle femmes/hommes ;
- Encourager la mobilité nationale et internationale CEVEDOM peut mettre en place une mobilité nationale ou internationale à destination de ses apprentis. Il existe un référent mobilité, Monsieur Linden SINCLAIR, formateur en Anglais;
- Accompagner les apprentis quand la formation est dispensée en tout ou partie à distance;
- Évaluer les compétences acquises dans le respect des règles définies par chaque organisme certificateur ;
- Accompagner les apprentis dans leurs démarches pour accéder aux aides auxquelles ils ont droit.

(Article L6231-2 du Code du travail)

#### 3.4 Les aides

#### 3.4.1 Pour l'apprenti

Il est possible de bénéficier d'un accompagnement social pour aider l'apprenti à financer un logement, le matériel nécessaire à votre formation ou encore le permis de conduire.

N'hésitez pas à vous rapprocher de l'administration de CEVEDOM CFA car de nombreuses aides en accord avec les OPCO sont proposées.

#### 3.4.2 Pour l'employeur

- Une aide de 5 000 € ou 8 000 € est accordée aux entreprises pour les embauches d'apprentis dont les contrats sont signés jusqu'au 31 décembre 2022, le diplôme ou le certificat professionnel préparé en contrat d'apprentissage ne doit pas être supérieur au niveau Bac +5
- A partir du 01 janvier 2023 :
  - 1re année d'exécution du contrat : le montant maximum de l'aide est de 4 125 €
  - 2e année d'exécution du contrat : le montant maximum de l'aide est de 2 000 €
  - 3e année d'exécution du contrat (et la 4e année si le contrat dépasse les 3 ans) : le montant maximum de l'aide est de **1 200** €